Développement commercial

L'AGRI-BUSINESS À TOUTES LES ÉCHELLES

Communication, évaluation, innovation : quelles solutions les filières peuvent-elles trouver du côté du monde entrepreunarial ?

À la tribune de l'Académie d'agriculture, le 13 février, Yves de la Fouchardière, directeur de la coopérative des poulets de Loué, est catégorique : « Il faut mettre des caméras dans les abattoirs. » À l'heure où les critiques pleuvent sur l'agriculture, le développement des filières passerait-il par une plus grande transparence ?

C'est ce que croit aussi Bruno Dufayet, président de la Fédération nationale bovine. Sa filière, après avoir mis en place le projet Life Beef Carbon pour diminuer les effets de l'élevage sur le climat, s'attaque aussi au sujet du bien-être animal. « Nous travaillons sur un diagnostic, Boviwell, que nous allons intégrer dans la charte des bonnes pratiques d'élevage », confie-t-il. Le dispositif, qui sera opérationnel au deuxième semestre 2019, permettra aux éleveurs d'identifier leurs réussites et leurs points de progrès.

Un progrès qui doit prendre en compte la concurrence internationale, comme l'explique Michel Boucly, directeur général délégué d'Avril. Le nouveau biocarburant du groupe, Oleo100, est un produit 100 % français capable de se substituer au diesel. Un moyen habile de contrer la concurrence argentine ou brésilienne sur le marché des oléagineux.

Ivan Logvenoff

GRAND LARGE

Les tendances avancées par Thierry Pouch (1) sont éloquentes : l'agriculture française a bien vocation à exporter mais elle doit faire face à de nouveaux concurrents et « l'Union européenne n'est plus notre débouché naturel ». Les pays tiers tirent la croissance mondiale. Pour reconquérir des places à l'international, l'expert liste nos avantages comparatifs (faible coût du foncier, productions réputées, capacité à monter en gamme…) mais pointe aussi l'organisation encore défaillante de certaines filières peu structurées. E. M.

(1) Responsable du service études-références-prospective à l'APCA.

Pour Yves de la Fouchardière, l'ère de la transparence a sonné dans les abattoirs, comme dans le reste du secteur.

IL/GFA

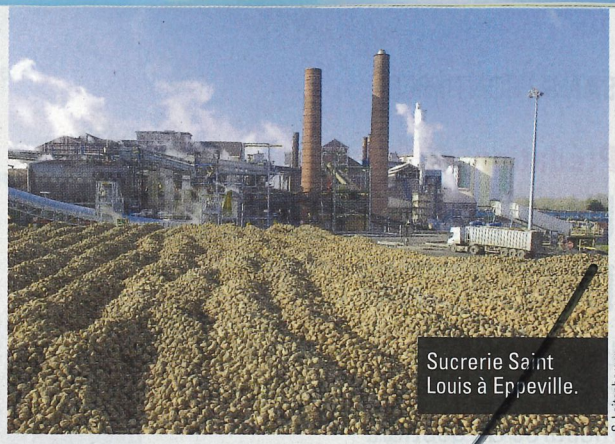

Sucrerie Saint Louis à Eppeville.

S. Leitenberger

SUCRERIES

Saint Louis ferme deux usines

Afin de faire face à une baisse des cours du sucre, Saint-Louis Sucre, propriété de l'allemand Südzucker depuis 2001, a annoncé, le 14 février, la fermeture de deux de ses quatre sucreries françaises en 2020, celles de Cagny (Calvados) et Eppeville (Somme). 2 500 planteurs sur 4 733 sont concernés et 130 emplois sur 770 seraient menacés.

« Ce projet répond à la nécessité de s'adapter à la nouvelle donne du marché du sucre : libéralisation du marché européen depuis octobre 2017 avec la suppression des quotas », a indiqué le groupe dans un communiqué. Cette décision s'inscrit dans un contexte de pertes du groupe Südzucker, qui a enregistré un déficit de 83 millions d'euros sur sa branche sucre au troisième trimestre de l'exercice 2018-2019.

Cagny cessera sa production au profit du stockage et de la production d'alimentation animale (voir en page 28). À Eppeville, une partie du personnel sera réaffectée à Roye (Somme), à 25 km. Un troisième site est visé, celui de Marseille. Dans cette usine de conditionnement, le nombre de salariés sera fortement amputé et son activité recentrée sur la production de sucre liquide. **I. La.**

PRIX DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

L'heure des comptes après « l'affaire Séralini »

Le 13 février, l'Académie d'agriculture a remis au journaliste Sylvestre Huet le prix de l'information scientifique 2019 pour son article « OGM poisons ? La vraie fin de l'affaire Séralini », paru en décembre 2018 sur son blog, hébergé par *Le Monde*. Il y relate la conclusion de quatre expériences financées par l'Union européenne et la France, qui infirment totalement les résultats de la très controversée étude Séralini, sortie en 2012, dans des conditions de science-spectacle inédites (souvenez-vous de ces images de rats déformés par des tumeurs et dont la cause était imputée à un maïs OGM). Aujourd'hui, « pour la science, l'affaire est entendue. L'est-elle pour le public ? s'est interrogé Sylvestre Huet lors de la remise. C'est aux sociologues d'y répondre par des enquêtes d'opinions rigoureusement conduites. » Mais pour lui, il ne fait guère de doutes que l'opinion n'aura retenu que le verdict 2012. Il serait intéressant d'entendre à ce stade les financeurs de cette étude ratée que sont Carrefour et Auchan… Pour les contribuables, on sait que les quatre études ayant permis de la démentir auront coûté 15 millions d'euros. Au bas mot. **Ph. P.**